

JOB

## Rassemblement à l'Union patronale

**L**es personnels de l'usine toulousaine Job-Parilux craignant pour l'avenir de l'entreprise et leur emploi se rassembleront ce matin devant les locaux de l'Union patronale des papetiers, boulevard des Récollets, à Toulouse.

Après une opération escargot, mardi, au cœur de la ville (lire « La Dépêche du Midi », mercredi), cette nouvelle manifestation marque la détermination des salariés du « premier mondial du papier couché classique ».

Mercredi, les syndicats CGT et CFDT et un représentant du personnel ont rencontré, en présence d'un observateur extérieur (cabinet consultant social) la direction de l'entreprise et un repreneur éventuel.

Ce dernier n'ayant pas donné aux salariés les assurances qu'ils espéraient (apport financier immédiat et engagement dans l'unité toulousaine de production), bien au contraire.

### Suppressions

Il serait propos, si l'affaire se concluait, de supprimer le travail de façon, découpe et mise en paquets (confiés à une usine allemande) et tout l'aspect commercial (mis entre les mains d'une société de distribution).

Globalement, la moitié du personnel disparaîtrait.

Pour les syndicats, c'est clair : « à terme, on ferme le site, et les Allemands récupèrent la commercialité et la marque JOB ».

Les salariés ont déclaré « se tenir prêts à reprendre toutes les discussions à partir d'un plan concret et tangible sur le maintien à court, moyen et long terme du site de production ».

Première des « initiatives d'actions » qu'ils ont décidé « jusqu'à l'assurance d'un avenir de la papeterie Job », ce rassemblement, à 10 heures, au siège de l'Union patronale.

M. H.

LA DEPECHE  
DU MIDI

PAPIER ♦ Ex-filiale de Bolloré

## Job Parilux s'apprête à licencier 50 % de son personnel

Longtemps déclinante, l'entreprise de Toulouse a été cédée par Bolloré et KNP en avril. Le nouveau propriétaire veut réduire les coûts et s'occuper à un industriel allemand.

♦ Descendus mardi dans les rues de Toulouse, les 299 salariés du fabricant de papier Job Parilux s'apprêtent à manifester à nouveau vendredi. Ils ont de quoi être inquiets. Pour tenter de redresser l'affaire, déclinante depuis des années, la direction leur a annoncé hier son projet de ne plus garder à Toulouse que la production de papier, et d'arrêter l'activité de transformation. Quelques 150 postes seraient alors supprimés. Un projet auquel les salariés réunis hier en assemblée générale ont opposé un « refus catégorique ». La restructuration doit s'accompagner d'une alliance avec Scheufelen, un papeter allemand plus que centenaire et toujours détenu par la famille fondatrice. Cette entreprise de Leningen, qui compte un millier de salariés pour

un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs, prendrait en charge la commercialisation de toute la production de Job Parilux, via une société commerciale contrôlée à 75 % par Scheufelen.

### La concurrence des papiers couchés

Pour Job Parilux, cette nouvelle saucisse prolonge une histoire récente passablement tourmentée. Jusqu'en 1993, l'affaire, qui réalisait alors 240 millions de francs de chiffre d'affaires, appartenait entièrement à l'industriel breton Vincent Bolloré. Elle perdait déjà de l'argent. Fauteuils en peste quarté, des armoires... des espères très haut de gamme pour les catalogues des musées, l'Unicef, etc. — sont en effet de plus en plus concurrencés par les papiers couchés qui courent en grande série des usines modernes, et coûtent bien moins cher.

En 1993, Bolloré a tenté de rendre

l'entreprise à un professionnel du métier, le néerlandais KNP-ST. Mais après avoir pendant trois ans détenu 50 % du capital et géré l'affaire sans parvenir à la redresser, KNP-ST a refusé au printemps d'acheter comme prévu les 50 % encore aux mains de Bolloré. Tout en épongeant les coûts de Job Parilux, qui a perdu quelque 40 millions en 1994, les deux partenaires ont alors cherché un autre repreneur. Moyennant un franc symbolique, c'est une énigmatique société Gecco, dirigée par Yossef Malka, qui a très discrètement racheté l'entreprise en avril. Gecco serait en partie contrôlée par des capitaux anglais.

— Chaque mois, nous perdons 2 à 3 millions et les dettes s'accroissent, dit un salarié. La manière première n'arrête plus du tout compte-gaître, car les fournisseurs veulent être payés cash. J'espère que tout n'allera pas au delà de ça.

Denis Costant

LES ECHOS